Nations Unies S/PV.5181



Conseil de sécurité

Soixantième année

Provisoire

5181e séance
Mercredi 18 mai 2005, à 10 heures
New York

Président :	Mme Løj	(Danemark)
Membres :	Algérie	M. Baali
	Argentine	M. Mayoral
	Bénin	M. Zinsou
	Brésil	M. Valle
	Chine	M. Zhang Yishan
	États-Unis d'Amérique	Mme Patterson
	Fédération de Russie	M. Denisov
	France	M. de La Sablière
	Grèce	M. Vassilakis
	Japon	M. Oshima
	Philippines	M. Baja
	République-Unie de Tanzanie	M. Mahiga
	Roumanie	M. Dumitru
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Thomson

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

05-34812 (F)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire, M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques. Je lui donne la parole.

M. Prendergast (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord parler de la réunion du Quatuor tenue le 9 mai à Moscou. L'objet de cette rencontre était de faire le point sur la situation au Moyen-Orient, en particulier sur le désengagement de Gaza. Le Secrétaire général, la Secrétaire d'État Rice, le Haut Représentant de l'Union européenne Solana et leur hôte, le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergey Lavrov, en ont profité pour réaffirmer l'attachement du Quatuor au règlement de la question fondée sur le concept de deux États ainsi que son adhésion au retrait israélien de Gaza et de certaines parties du nord de la Cisjordanie en tant que mesure destinée à redynamiser la Feuille de route. Les responsables ont rappelé aux deux parties qu'elles devaient s'abstenir de toute mesure unilatérale susceptible de préjuger du règlement des questions relatives au statut final et les ont vivement engagées à s'acquitter de leurs obligations relevant de la Feuille de route.

Sur le fond, les discussions du Quatuor ont essentiellement porté sur la meilleure manière d'aider les parties à maintenir ce fragile élan. Le Quatuor a exprimé son plein appui aux missions importantes de son Envoyé spécial pour le désengagement de Gaza, M. James Wolfensohn, et du général William Ward, Coordonnateur spécial des États-Unis d'Amérique en matière de sécurité, qui ont tous les deux assisté à la réunion de Moscou.

M. Wolfensohn a exposé aux responsables du Quatuor le déroulement de la première phase des pourparlers conduits avec les parties dans la région. Sa priorité est de mettre en œuvre un programme d'intervention rapide destiné à apporter des améliorations immédiates et concrètes à la situation des habitants de Gaza avant la réalisation du retrait tout en stimulant le redressement de l'économie palestinienne et l'instauration d'un État viable. M. Wolfensohn a souligné que son équipe soutiendrait et renforcerait le rôle de l'Autorité palestinienne. Il a également insisté sur le fait qu'il travaillerait en collaboration avec les structures qui fournissent l'aide et en complément de leur action.

Je suis très heureux d'annoncer que le nouveau Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne, M. Alvaro De Soto, a pu rejoindre le Secrétaire général et moi-même à Moscou. M. De Soto, dont l'une des attributions est de faire office d'envoyé du Secrétaire général auprès du Quatuor, mettra au service de ces nouvelles fonctions sa vaste expérience dans l'action de l'ONU pour le rétablissement de la paix. Je suis convaincu que, dans un mois ou deux, il souhaitera personnellement faire part de ses premières impressions au Conseil.

Le Premier Ministre Sharon a annoncé le 9 mai que le désengagement de Gaza serait retardé de trois semaines par rapport à la date initialement retenue de façon à ce qu'il ne soit pas effectué pendant la traditionnelle période de deuil de la religion juive. Il n'en demeure pas moins que les préparatifs concrets du retrait avancent, tout comme les efforts engagés par le Gouvernement en vue de trouver des solutions acceptables à la réinstallation des colons, et ce malgré l'opposition croissante d'une minorité active de l'opinion publique israélienne, dont témoignent les importantes protestations et manifestations du 16 mai et, avant cela, du 27 avril.

Heureusement, la volonté affichée par les Israéliens et les Palestiniens de coordonner le

désengagement israélien a commencé à se concrétiser. Le 21 avril, les parties ont repris les pourparlers directs après une suspension de plus d'un mois. Parmi les acteurs impliqués figuraient, pour la partie israélienne, le Vice-Premier Ministre et le Ministre de la défense ainsi que le conseiller principal du Premier Ministre Sharon et, pour la partie palestinienne, le Premier Ministre, le Ministre des affaires civiles et le négociateur en chef palestinien. Nous espérons que le Premier Ministre Sharon et le Président Abbas poursuivront dans un avenir proche le dialogue qu'ils ont entamé à Charm el-Cheikh en février.

Je tiens à souligner une fois de plus combien le dialogue et la coordination sont nécessaires. Le retrait israélien de Gaza et de certaines parties du nord de la Cisjordanie marque une étape décisive dans les relations israélo-palestiniennes. L'évacuation des colonies implantées dans le territoire palestinien occupé constitue un grand précédent. La poursuite de la coordination bilatérale sera un moyen de garantir le bon déroulement du désengagement au service de la paix. Conjugué à l'action de l'Envoyé spécial du Quatuor pour le désengagement de Gaza, en particulier sur le front économique, le retrait israélien devrait être considéré comme une étape très importante vers la concrétisation de la vision de deux États, Israël et une Palestine viable et d'un seul tenant, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

Au cours des semaines et des mois qui viennent de s'écouler, l'Autorité palestinienne a continué de prendre des mesures spécifiques pour réformer et restructurer les services de sécurité. Comme l'a confirmé le général Ward, une action est menée en vue de regrouper les services de sécurité palestiniens au sein de trois entités relevant du Ministère de l'intérieur. De nouveaux chefs des services de sécurité ont été nommés, et la loi sur la retraite des forces de sécurité est en cours d'application. En outre, et le Président Abbas et le Ministre de l'intérieur Youssef ont fait des déclarations énergiques concernant la possession illégale d'armes.

Le Quatuor s'est félicité de cette évolution lors de la réunion qu'il a tenue le 9 mai, mais a souligné qu'il fallait que l'Autorité palestinienne continue à appliquer de telles réformes en vue de rétablir l'ordre publique à Gaza et en Cisjordanie et de s'acquitter de son obligation, au titre de la Feuille de route, de mettre fin à la violence et à la terreur. Dans l'exposé qu'il a fait au Quatuor, le général Ward a noté que la réforme était une priorité urgente pour le succès à court et à long termes du processus de désengagement de Gaza pour que l'Autorité palestinienne puisse assurer la sécurité de ses frontières, de ses avoirs et des points de passage.

Les événements sur le terrain peuvent être un indicateur précis de la dynamique sous-jacente de la situation. Le niveau de violence actuel entre les Palestiniens et les Israéliens reste encore bien en deçà de ce que l'on a connu avant le Sommet de Charm el-Cheikh. Néanmoins, comme je l'ai indiqué lors de mon exposé le mois dernier, nous sommes préoccupés par des rapports faisant état d'une augmentation lente mais régulière d'incidents violents qui viennent s'ajouter à une situation de détérioration de la confiance entre les deux parties. La violence inclut des attaques de militants palestiniens contre des Israéliens, des heurts entre les forces de sécurité israéliennes et des manifestants palestiniens, et des opérations d'arrestations menées par Israël contre des militants recherchés. Huit Palestiniens et un Israélien ont été tués, et quelque 133 Palestiniens et 25 Israéliens ont été blessés. On compte parmi les morts deux adolescents palestiniens abattus par balle lorsqu'un groupe de jeunes a lancé des pierres contre des bulldozers israéliens travaillant sur la construction de la barrière près de Beit Lakia en Cisjordanie. Les Forces de défense israéliennes (FDI) enquêteraient sur cet incident tragique et regrettable.

Il est également très préoccupant d'apprendre que les forces de sécurité israéliennes auraient intercepté un certain nombre de kamikazes potentiels en Cisjordanie. Le 4 mai, les FDI ont découvert et fait exploser une bombe de 40 kilogrammes au nord du point de passage de Sufa entre Gaza et Israël. À Gaza, des militants palestiniens ont recommencé à tirer des obus de mortier et des roquettes Qassam, heureusement sans faire de victimes, mais causant des dégâts matériels dans des colonies de peuplement israéliennes et dans des villes et villages israéliens situés à l'extérieur de la bande de Gaza.

Il n'y aucun doute sur la légitimité des préoccupations d'Israël en matière de sécurité. L'Autorité palestinienne doit intensifier ses efforts pour mettre fin à la violence et parvenir à un résultat tangible sur le terrain. Entre-temps, Israël peut et doit en faire davantage pour appuyer la direction palestinienne dans cette tâche difficile. Les doutes et les soupçons des deux parties peuvent bien se

comprendre, mais il faut y remédier par un engagement constructif et des contacts bilatéraux soutenus.

Nous exhortons expressément Israël à travailler directement avec les Palestiniens pour trouver un moyen d'honorer les engagements pris à Charm el-Cheikh. De nouveaux retards dans la remise des trois villes palestiniennes et dans la libération des prisonniers menacent gravement de saper l'autorité du Président Abbas. Il serait difficile pour l'Autorité palestinienne d'entreprendre des actions soutenues et durables en matière de sécurité si elle ne bénéficie pas d'aide ni d'appui dans les efforts qu'elle déploie pour contrôler les militants. Une mesure importante et positive à cet égard est l'approbation apparente par Israël du déploiement de centaines de policiers palestiniens armés dans toutes les villes de Cisjordanie en vue de renforcer l'Autorité palestinienne avant le transfert de nouvelles zones au contrôle des forces de sécurité palestiniennes.

Le 5 mai, les Palestiniens ont tenu un deuxième tour d'élections locales dans 84 municipalités à Gaza et en Cisjordanie. Le Hamas a remporté une partie non négligeable des voix et des conseils municipaux, preuve de l'appui dont jouissent les militants auprès de la population palestinienne, en partie grâce à leur engagement dans des activités d'aide sociale. Mais ceci reflète également la frustration que ressent la population à l'égard de l'Autorité palestinienne.

Les Palestiniens ont continué de préparer les élections législatives prévues pour le 17 juillet. Le 20 avril, le Conseil législatif palestinien a approuvé de façon préliminaire une loi électorale révisée pour ce vote législatif, qui envisage de combiner une représentation nationale et locale aux deux tiers. Une date pour la troisième et dernière lecture de la loi n'a pas encore été fixée.

En vue des élections, un cycle supplémentaire d'inscription des électeurs a été mis en marche le 7 mai et ce, jusqu'au 21 du même mois. Malheureusement, le 10 mai, les autorités israéliennes ont fermé deux centres d'inscription des électeurs, détenant brièvement deux membres de la Commission électorale centrale de Palestine à Jérusalem-Est. Nous réitérons l'appel lancé par le Quatuor tant à Israël qu'à l'Autorité palestinienne pour qu'ils prennent les mesures nécessaires pour que des élections législatives multipartites libres, crédibles et transparentes aient lieu en Cisjordanie, à Gaza et à Jérusalem-Est, notamment par la facilitation et l'organisation de l'inscription des électeurs.

En dépit du calme relatif et de la légère amélioration de la situation en matière de bouclages ces deux derniers mois, la situation économique très difficile dans laquelle se trouvent les Palestiniens ne s'est guère améliorée. Le chômage reste élevé et a même légèrement augmenté pour atteindre 32 % au cours du premier trimestre de 2005. Les manifestations de chômeurs à Gaza le 1er mai soulignent la nécessité d'agir au plus vite pour créer des emplois. Nous espérons que le programme actuellement en cours de préparation par l'Envoyé spécial du Quatuor viendra alléger de manière notable les conséquences de la poursuite de la crise.

Nous demeurons extrêmement préoccupés par la poursuite, par Israël, de la construction de la barrière en Cisjordanie. Le lundi 16 mai, la Haute Cour de justice israélienne a annulé les ordonnances temporaires qu'elle avait auparavant imposées à la construction de la barrière autour de la colonie de peuplement d'Ariel en Cisjordanie. L'itinéraire que suit la barrière dans cette zone s'enfonce loin dans le territoire palestinien occupé. Cela est préoccupant, non seulement en raison des effets de cette barrière sur la vie quotidienne des Palestiniens, mais aussi parce qu'elle menace de façon unilatérale de préjuger du résultat des négociations bilatérales finales entre les parties.

Si récemment il y a eu quelques signes d'espoir au Liban, la situation n'en demeure pas moins fragile dans ce pays. Le 6 mai, une nouvelle bombe a éclaté dans un quartier chrétien de la ville de Jounieh et a fait un mort et plusieurs blessés. Nous réitérons nos condamnations de ces attentats et soulignons notre conviction, partagée par la communauté internationale, que le Liban ne doit plus connaître de tels actes de violence et d'intimidation.

Le Liban est actuellement en train de préparer les élections parlementaires prévues pour ce mois-ci, élections que le nouveau Gouvernement du Premier Ministre Mikati s'est engagé à tenir à partir du 29 mai. Une équipe de l'ONU a commencé à travailler à Beyrouth le 9 mai pour préparer l'aide et l'assistance technique à fournir à ces élections. L'ONU appuiera également les observateurs internationaux déployés par d'autres pays et organisations en vue d'assurer une bonne coordination entre tous les observateurs.

L'ONU a poursuivi ses efforts en vue de créer la Commission d'enquête internationale indépendante chargée d'enquêter sur l'assassinat de l'ancien Premier Ministre libanais, M. Hariri, conformément à la résolution 1595 (2005). Le 13 mai, le Secrétaire général a annoncé son intention de nommer Detlev Mehlis Commissaire de ladite Commission. M. Mehlis, procureur expérimenté, se rendra sous peu au Liban. Il examinera les informations réunies par d'autres organes d'enquête afin de déterminer quel sera le point de départ de son travail. Nous comptons déployer par rotation des enquêteurs et des membres du personnel des services techniques au cours des prochaines semaines afin de permettre à la Commission de se mettre au travail le plus rapidement possible.

La semaine dernière, une série d'incidents a fait monter la tension le long de la Ligne bleue de façon alarmante. Tout d'abord, le 9 mai, les FDI ont accidentellement tiré un obus sur le territoire du Liban, dans une zone ouverte à l'est d'Al-Khiam, au cours d'une opération visant à détruire des engins piégés dans le secteur des fermes de Chab'a. Puis le 11 mai, une roquette Katioucha a été tirée depuis les alentours de Nagoura, au Liban, et a atterri dans la ville israélienne de Shelomi, provoquant d'importants dégâts matériels. Les FDI n'ont pas réagi. Le lendemain, les FDI ont affirmé que deux missiles avaient été lancés depuis les environs de Ghajar en direction des fermes de Chab'a, bien qu'aucun impact n'ait été rapporté. Bien que la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) n'ait pas été en mesure de vérifier cette affirmation, des résidents ont indiqué avoir entendu des explosions. Enfin, le 13 mai, il y a eu un échange de tirs entre le Hezbollah et les FDI. La FINUL a enregistré des échanges de tirs d'armes légères dans les environs d'une position des FDI dans les fermes de Chab'a. Des résidents libanais ont affirmé qu'une maison avait ét é touchée.

Plusieurs explosions retentissantes ont suivi, près de positions des FDI. Le Hezbollah a revendiqué cette attaque, opérée selon lui en représailles contre des tirs de mitrailleuses des FDI sur Kafr Shuba le même matin et des obus tirés par les FDI le 9 mai. À la suite de cela, les FDI ont tiré des obus de chars et de pièces d'artillerie, six bombes aériennes et plusieurs roquettes sur une large étendue de territoire libanais, de Kafr Kila à Shaba. Il y a également eu des échanges de tirs entre les FDI et le Hezbollah dans l'ensemble de la zone située au sud de Rmeich. Heureusement, aucune victime n'a été attribuée à l'un quelconque de ces incidents.

Les actes d'hostilité et les infractions doivent cesser de part et d'autre de la Ligne bleue. Si l'on a fini par contenir les tirs de la semaine dernière, le risque était grand de voir la situation déraper. Il est bon de répéter à ce Conseil qu'aucune violation ne saurait en justifier une autre.

La stabilité au sud du Liban dépend en grande mesure de l'exercice par le Gouvernement libanais de son autorité sur tout son territoire. Le Secrétaire général a redemandé aux autorités libanaises d'exercer effectivement leur contrôle sur tout le pays, de faire respecter leur monopole de recours à la force et de mettre un terme à toutes les attaques provenant du territoire libanais.

Au cours du mois écoulé, il y a encore eu des violations israéliennes de l'espace aérien situé au-delà de la Ligne bleue, même si elles ont été moins fréquentes. Le Secrétaire général a exprimé de nouveau sa préoccupation au sujet de ces violations répétées de l'espace aérien, en rappelant à toutes les parties l'engagement qu'elles ont pris de respecter pleinement la Ligne bleue, engagement entériné à l'unanimité par le Conseil de sécurité.

La population du Moyen-Orient est désormais en passe d'aborder un certain nombre de tournants. Nous espérons sincèrement que les événements récents dans la région resteront associés à un nouveau départ sur la voie de la paix, plutôt que comme un nouveau glissement vers le conflit et les affrontements violents.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Prendergast de son exposé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 35.